

PLAN SANITAIRE D'ELEVAGE BOVINS

NB : Les calendriers présentés ci-après présentent les périodes optimales d'application des traitements préventifs pouvant être réalisés dans les conditions classiques d'élevage dans le Cher. Le choix définitif de l'application d'un traitement et de sa période d'application ainsi que des mesures complémentaires, revient au vétérinaire prescripteur, dont la mission est d'adapter le schéma préventif à chaque élevage.

VEAUX ET BROUTARDS

<i>Période d'intervention</i>	<i>Problèmes sanitaires</i>	<i>Produits retenus</i>
Naissances (JO)	Maladies néonatales	<ul style="list-style-type: none"> • Sérums contre les septicémies néo-natales des veaux. • Vaccination des veaux nouveaux nés : <ul style="list-style-type: none"> - maladies néonatales dues aux rotavirus et coronavirus par immunisation directe du veau par voie orale. - affections respiratoires dues à parainfluenza 3 et virus respiratoire syncytial bovin par instillation nasale. • Modificateurs de la flore intestinale (ferments, levures et autres micro-organismes).
J + 4 à 10 veaux issus de mères non vaccinées	Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Primovaccinations contre entérotoxémies à Clostridia, tétanos, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.
J + 15 avant mise à l'herbe	Syndrôme myopathie	<ul style="list-style-type: none"> • Sélénite de sodium et vitamine E.
J + 3 semaines et avant mise à l'herbe	Ascaridose et strongyloïdose Poux	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : abamectine, albendazole, closantel, doramectine, éprinomectine, fébantel, fenbendazole, ivermectine, lévamisole, morantel, moxidectine, nétobimin, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole. • Antiparasitaires externes : abamectine, amitraz, cyfluthrine, cyhalothrine, cyperméthrine, deltaméthrine, diazinon, doramectine, éprinomectine, fenvalérate, fluméthrine, ivermectine, moxidectine, perméthrine, phoxim.
J + 6 à 8 semaines Veaux issus de mères non vaccinées	Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des primovaccinations entreprises dès les premières semaines de vie : entérotoxémies à Clostridia, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.
J + 8 semaines à 12 semaines veaux issus de mères vaccinées	Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Primovaccinations : entérotoxémies à Clostridia, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.

J + 10 semaines à 14 semaines veaux issus de mères vaccinées	Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des primovaccinations (si nécessaire) contre entérotoxémies à Clostridia, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.
De la mise à l'herbe jusqu'à 10 semaines après	Strongyloses gastrointestinales et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : abamectine, albendazole, closantel, doramectine, éprinomectine, fébantel, fenbendazole, ivermectine, lévamisole, morantel, moxidectine, nétobimin, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole.
Au sevrage	Strongyloses et ténia Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : abamectine, albendazole, closantel, doramectine, éprinomectine, fébantel, fenbendazole, ivermectine, lévamisole, morantel, moxidectine, nétobimin, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole. • Rappels ou primovaccinations : entérotoxémies à Clostridia, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.
A la rentrée à l'étable	Parasites externes: gales, poux, si présence de varron	<ul style="list-style-type: none"> • Antiparasitaires externes : abamectine, amitraz, cyfluthrine, cyhalothrine, cyperméthrine, deltaméthrine, diazinon, doramectine, éprinomectine, fenvalérate, fluméthrine, ivermectine, moxidectine, perméthrine, phoxim. • Traitement préventif du varron : abamectine, amitraz, cyfluthrine, cyhalothrine, cyperméthrine, deltaméthrine, diazinon, doramectine, éprinomectine, fenvalérate, fluméthrine, ivermectine, moxidectine, perméthrine, phoxim.
Dans les 12 semaines après la rentrée en étable	Douves Paramphistomes	<ul style="list-style-type: none"> • Douvicides : clorsulon, closantel, nitroxylnil, oxclozanide, triclabendazole.
Exploitations infectées à partir de 3 semaines	Coccidioses	<ul style="list-style-type: none"> • Anticoccidiens : décoquinate, diclazuril, sulfadimérazine, sulfadiméthoxine, toltrazuril.

BOVINS de 1 à 2 ans

<i>Période d'intervention</i>	<i>Problèmes sanitaires</i>	<i>Produits retenus</i>
Mise à l'herbe selon moyen de traitements	Strongyloses gastro-intestinales et pulmonaires	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : abamectine, albendazole, closantel, doramectine, éprinomectine, fébantel, fenbendazole, ivermectine, lévamisole, morantel, moxidectine, nétobimin, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole. • Vaccins contre la bronchite vermineuse à <i>Dictyocaulus viviparus</i>.
Fin de printemps, début d'été selon conditions climatiques et selon protocole adopté à la mise à l'herbe	Strongyloses gastro-intestinales et pulmonaires	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : abamectine, albendazole, closantel, doramectine, éprinomectine, fébantel, fenbendazole, ivermectine, lévamisole, morantel, moxidectine, nétobimin, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole.
Rentrée à l'étable	Strongyloses gastro-intestinales,	<ul style="list-style-type: none"> • Anthelminthiques : abamectine, albendazole, closantel, doramectine, éprinomectine, fébantel, fenbendazole, ivermectine, lévamisole, morantel, moxidectine, nétobimin, oxfendazole, oxibendazole, thiabendazole.
Rentrée à l'étable	Parasites externes : gales, poux Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Antiparasitaires externes : abamectine, amitraz, cyfluthrine, cyhalothrine, cyperméthrine, deltaméthrine, diazinon, doramectine, éprinomectine, fenvalérate, fluméthrine, ivermectine, moxidectine, perméthrine, phoxim. • Rappels ou primovaccinations : entérotoxémies à <i>Clostridia</i>, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.
Dans les 12 semaines qui suivent la rentrée	Douves Paramphistomes	<ul style="list-style-type: none"> • Douvicides : clorsulon, closantel, nitroxylnil, oxyclozanide, triclabendazole.
1 à 2 mois avant saillie	Avortements dus au BVD et risque de donner naissance à un IPI	<ul style="list-style-type: none"> • Primovaccination (ou rappel) : maladie des muqueuses (BVD).

VACHES GESTANTES et BOVINS ADULTES

<i>Période d'intervention</i>	<i>Problèmes sanitaires</i>	<i>Produits retenus</i>
1 à 2 mois avant saillie	Avortements dus au BVD et risque de donner naissance à un IPI	<ul style="list-style-type: none"> • Primovaccination (ou rappel) : maladie des muqueuses (BVD).
Tarissement des vaches laitières	Mammites	<ul style="list-style-type: none"> • Préparations administrables par voie galactophore exclusivement réservées au traitement pendant la période de tarissement : ampicilline, benzylpénicilline G, céfapirine, céfazoline, céfalexine, céfalonium, cefquinome, cloxacilline, colistine, dihydrostreptomycine, erythromycine, framycétine, nafcilline, néomycine, novobiocine, oxacilline, rifamixine, spiramycine. • Sélénite de sodium et vitamine E.
Rentrée à l'étable	Parasites externes : gales et poux Maladies digestives et respiratoires	<ul style="list-style-type: none"> • Antiparasitaires externes : abamectine, amitraz, cyfluthrine, cyhalothrine, cyperméthrine, deltaméthrine, diazinon, doramectine, éprinomectine, fenvalérate, fluméthrine, ivermectine, moxidectine, perméthrine, phoxim. • Rappels ou primovaccinations : entérotoxémies à Clostridia, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles.
1 à 6 semaines avant vêlage	Maladies digestives et respiratoires des veaux	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccination ou primovaccination avec rappel : coronavirus, rotavirus, colibacilles, entérotoxémies, BVD, salmonelles, RSV, PI3, adénovirus, réovirus, pasteurelles
Dans les 12 semaines qui suivent la rentrée	Douves Paramphistomes	<ul style="list-style-type: none"> • Douvicides : clorsulon, closantel, nitroxylin, oxcyclozanide, triclabendazole.
45 et 10 jours avant le vêlage	Mammites	<ul style="list-style-type: none"> • Primovaccination (et rappel) : mammites à Staphylococcus aureus, à Staphylocoques coagulase-négatifs et à germes coliformes.
52 jours après le vêlage	Mammites	<ul style="list-style-type: none"> • Troisième rappel vaccinal : mammites à Staphylococcus aureus, à Staphylocoques coagulase-négatifs et à germes coliformes.
40 jours au moins après le vêlage sur des animaux cyclés	Maîtrise de l'oestrus des vaches	<ul style="list-style-type: none"> • Gonadotrophines sériques et chorioniques, protaglandines PGF2 alpha et analogues structuraux, progestérone, norgestomet, anticorps monoclonaux anti PMSG.